

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction générale des infrastructures,  
des transports et de la mer*

*Direction des services de transport*

**Arrêté du 4 octobre 2011 portant nomination  
à la Commission nationale d'évaluation de la sécurité des transports guidés**

NOR : TRAT1126938A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, en date du 4 octobre 2011, M. Salim Mammar est remplacé par M. Réginald Babin comme membre respectivement de la Commission nationale d'évaluation de la sécurité des transports guidés et de la formation restreinte de cette même Commission au titre des personnes qualifiées désignées conjointement par le ministre chargé des transports et par le ministre chargé de la sécurité civile.